

ASSEMBLÉE NATIONALE
5 février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4994)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 142

présenté par
M. Raphan

ARTICLE 5 BIS AA

À l'alinéa 2, après le mot :

« allouées »,

insérer les mots :

« à celui-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.